COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société africaine de réassurance (Africa Re), institution financière internationale regroupant 41 Etats membres de l'Union africaine (UA) et des organismes de financement du développement tels que la Banque africaine de développement (BAD), la Société financière internationale (SFI), DEG, Proparco et FMO, ainsi qu'une centaine de compagnies d'assurances et de réassurance opérant dans ses Etats membres, a tenu la 33ème Réunion ordinaire annuelle de son Assemblée générale le 23 juin 2011 à Addis-Abeba (Ethiopie). Les travaux de l'Assemblée générale ont été précédés par un symposium marquant le 35ème anniversaire de la Société et dont le thème était « Gouvernance et leadership en Afrique 50 ans après les indépendances ».

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre chargé des Finances et du Développement économique de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie dont le discours solennel d'ouverture a été précédé par ceux de M. YEWONDWOSSEN, Président du Comité d'organisation local et de M. Musa AL NAAS, Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale d'Africa Re.

Dans son allocution de bienvenue le Président du Comité d'organisation local, a remercié les actionnaires et la Direction d'Africa Re pour avoir accepté l'invitation de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie à tenir les travaux de la 33ème Réunion ordinaire annuelle de leur Assemblée générale et le symposium marquant le 35ème anniversaire de la Société à Addis-Abeba. Il a souligné que cette invitation est la manifestation concrète de l'attachement et du soutien du marché des assurances éthiopien aux institutions du continent africain en général et à Africa Re en particulier.

Intervenant à son tour, le Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale a tenu à adresser les sincères remerciements de la Société africaine de réassurance aux autorités et au peuple éthiopiens pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués et pour les efforts consentis pour le succès de la 33ème Assemblée générale. Il a exprimé sa satisfaction par rapport aux résultats positifs de la Société en 2010 dans un contexte encore marqué par les contrecoups de la récession amorcée en 2009. Après avoir révélé que les agences de notation internationales Standard & Poor's et A.M. Best ont toutes deux reconfirmé la note de solidité financière d'Africa Re en 2010, à savoir A-, il a déclaré que la Société a poursuivi sa politique d'extension de son réseau commercial avec le démarrage des activités de sa filiale de réassurance islamique (Africa Retakaful) au Caire (Egypte) depuis le 1er septembre 2010 et l'ouverture d'un bureau local à Addis-Abeba.

Le Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale s'est également appesanti sur certaines décisions majeures prises en 2010 en matière de gestion technique, financière et des ressources humaines de la Société. Ainsi, il a évoqué tour à tour les mesures relatives au réajustement

du programme de rétrocession de la Société et au réexamen des directives en matière de souscription, la révision de la politique de placements et d'approbation des projets d'investissement ou le renforcement de la politique d'attrait, de recrutement et de rétention des compétences les plus pointues dans les domaines des assurances et de la réassurance.

Faisant allusion la 4ème augmentation de capital en cours, M. Musa S. Al NAAS a déclaré que la Société a appelé la 1ère tranche du capital supplémentaire, faisant ainsi passer son capital-actions de 100 millions $EU à 300 millions $EU par la distribution d'un million d'actions gratuites et l'émission d'un million d'actions nouvelles. Il s'est félicité du grand intérêt que cette opération suscite chez l'ensemble des actionnaires.

Enfin, le Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale a fait savoir qu'après plus d'un quart de siècle au service de la Société, dont 18 ans comme directeur général, M. Bakary KAMARA est appelé à faire valoir ses droits à la retraite, non sans avoir porté l'Africa Re à des sommets à peine imaginables il y a quelques années. M. Corneille KAREKEZI, de nationalité rwandaise et bien connu des milieux des assurances et de la réassurance sur le continent, prend les rênes de la Société dès le 1er juillet 2011 avec pour mission principale de consolider les acquis engrangés par ses prédécesseurs.

Pour sa part, le Ministre des Finances et du Développement économique de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, dans son discours solennel d'ouverture, a souligné la contribution d'Africa Re à la promotion des assurances et de la réassurance en Afrique, à la croissance des assureurs et réassureurs nationaux et régionaux, à la rétention de la prime sur le continent et au développement économique de l'Ethiopie. Après avoir relevé la pertinence du thème retenu pour le symposium, le Ministre a déclaré que la Société africaine de réassurance est l'une des plus importantes institutions financières du continent dont il a salué la bonne notation, la stabilité, la progression régulière du chiffre d'affaires, l'expansion permanente, la bonne capitalisation, la bonne position concurrentielle et la bonne gouvernance.

2. TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lors de la réunion à laquelle ont participé actionnaires et observateurs, l'Assemblée générale a approuvé le Rapport du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice 2010 dont les résultats confirment la fiabilité de la Société et sa capacité à remplir ses engagements vis-à-vis de ses cédantes.

2.1 AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes finaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'approuvés par l'Assemblée générale dégagent un chiffre d'affaires de 627,53 millions $EU, en hausse de 16,99% par rapport au montant de 536,38 millions $EU enregistré en 2009, et un bénéfice net de 64,86 millions $EU contre 44,30 millions

$EU en 2009. Consciente de la nécessité de consolider l'assise financière de l'Institution tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, l'Assemblée générale a décidé d'affecter le résultat net ainsi qu'il suit:

- 32 431 516 $EU à la Réserve générale conformément à la Résolution no. 4/1992;
- 3 981 188 $EU à titre de dividende au taux de 2 $EU (2,5 $EU en 2008) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 $EU;
- 800.000 $EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres et le solde, soit:
- 27 650 328 $EU à ajouter aux bénéfices non distribués.

L'Assemblée générale a en outre maintenu la politique de distribution des dividendes en vigueur afin d'améliorer sensiblement le retour sur investissement au profit des actionnaires, tout en respectant les ratios prudentiels internationaux.

2.2 QUATRIEME AUGMENTATION DU CAPITAL

L'Assemblée générale a pris note des progrès remarquables accomplis dans le cadre de la 4ème augmentation du capital de la Société. Elle s'est félicitée du vif intérêt que l'opération suscite chez l'ensemble des actionnaires, qu'ils soient africains ou non africains. Elle a salué en particulier l'engouement dont font montre les Etats et compagnies africains et les a encouragés à poursuivre dans cette voie pour préserver toujours le caractère africain de l'institution. Dans cette lancée, l'Assemblée générale a exhorté les actionnaires qui ne l'ont pas encore fait à souscrire et libérer les nouvelles parts à eux alloués au plus tard le 30 septembre 2011.

2.3 APPLICATION DES RESOLUTIONS DE LA 32ème REUNION

L'Assemblée générale a pris note avec satisfaction de l'application des résolutions adoptées lors de sa dernière réunion, notamment celle portant sur les comptes finaux de la Société.

2.4 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément à l'article 38 de l'Accord portant création de la Société, tel qu'amendé par la Résolution 4/1997, l'Assemblée générale a nommé le cabinet d'expertise comptable Deloitte & Touche (Kenya) en qualité de Commissaire aux comptes pour un troisième mandat. Par conséquent, cette firme vérifiera les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 et présentera un rapport à la 34ème Réunion ordinaire annuelle sur la situation financière de la Société à cette date.

2.5 ELECTION PARTIELLE D'ADMINISTRATEURS

Cinq (05) administrateurs ont fait leur entrée au Conseil pour compter 1er juillet 2011. Il s'agit de :

1. M. Hassan BOUBRIK, de nationalité marocaine et représentant le Royaume du Maroc ;
2. Mme Mariame DIOUF, de nationalité sénégalaise et représentant les Etats francophones de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale) ;
3. M. Eteffa YEWONDWOSSEN, de nationalité éthiopienne et représentant les Etats de l'Afrique de l'Est) ;
4. M. Basiru NJAI, de nationalité gambienne et représentant les Etats et compagnies de l'Afrique de l'Ouest anglophone et les compagnies de l'Afrique de l'Est) ;
5. M. John BURBIDGE (Société financière internationale).

Il convient toutefois de relever qu'à l'exception de M. Hassan BOUBRIK qui a été élu pour un mandat de trois (03) ans allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2014, les quatre (04) autres administrateurs sont désignés pour un mandat d'un (01) an qui commence le 1er juillet 2011 et expire le 30 juin 2012, leurs circonscriptions respectives n'ayant pas encore souscrit et libéré la totalité des parts supplémentaires à elles allouées dans le cadre de la 4ème augmentation du capital de la Société.

Par ailleurs, les administrateurs suivants, dont le mandat a expiré le 30 juin 2011, ont été reconduit dans leurs fonctions pour un nouveau mandat de trois (03) ans allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2014. Il s'agit de :

1. M. Marami KAMEL, représentant l'Algérie ;
2. M. Adel MOUNIR, représentant l'Egypte ;
3. M. Fola DANIEL, représentant le Nigeria ; et
4. M. Bernd TÜMMERS, représentant DEG.

2.6 DATE ET LIEU DE LA 34ème REUNION ANNUELLE ORDINAIRE

La 34ème Réunion ordinaire annuelle de l'Assemblée générale de la Société africaine de réassurance se tiendra le 21 juin 2011 au Maroc à l'invitation de la délégation de ce pays.

Fait à Lagos, le 1er juillet 2011

Pour le Secrétaire de Société

Le Sous-directeur Secrétariat et Langues

Roger BONG BEKONDO